



# Partenariat Grandes Écoles 2018

Stage d'officier destiné aux étudiants de grandes écoles



## Objectif du Partenariat Grandes Écoles (PGE)

Le Partenariat Grandes Écoles (PGE) offre aux étudiants titulaires d'un master 1 et qui n'ont pas validé leur 5<sup>ème</sup> année avant le début de la formation, la possibilité de vivre pendant 6 mois une immersion au cœur de l'armée de Terre.

**Prévu de février à juillet 2018**, ce stage débute par une formation générale d'officier aux prestigieuses Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, se poursuit par une formation de spécialité dans une école d'application (infanterie, cavalerie, artillerie, génie) avant de s'achever par une immersion en régiment (unité opérationnelle).

## L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (ESM)

Créée en 1802 par Napoléon, installée depuis 1945 sur le camp de Coëtquidan dans le Morbihan, l'ESM est chargée de former les officiers de l'armée de Terre, en les préparant à la fois à leur première fonction de meneur d'hommes et à leurs responsabilités ultérieures au sein de l'armée de Terre.

## Le PGE permet aux étudiants sélectionnés de développer

- ➔ **l'aptitude au commandement** sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant ;
- ➔ **l'aptitude à la gestion du stress** et à la **prise de décision en situation d'urgence** et de crise ;
- ➔ **l'esprit d'équipe et le goût de l'effort** à travers l'engagement physique individuel et collectif ;
- ➔ des **qualités de management** en situation sur la base des connaissances techniques militaires acquises en première phase de stage.

Les étudiants retenus seront progressivement placés en situation de commandement dans des contextes variés. Dans le cadre du travail en équipe, ils développeront l'esprit de cohésion et relèveront des défis collectivement. Ils pourront acquérir des savoir-faire dans les domaines du leadership et de la prise de décision.

Ils tisseront des liens personnels et durables avec des militaires ayant fait le choix de la carrière d'officier. Ils auront la possibilité de poursuivre une carrière d'officier de réserve, compatible avec l'exercice de leurs responsabilités professionnelles civiles.

**En 2017, 170 étudiants de tout horizon (écoles de commerce, d'ingénieur ou universités) ont postulé. 30 ont vécu cette expérience unique.**

## Commentaires d'anciens stagiaires

Ce qu'ils ont aimé :

- nombre et variété des fonctions et des activités ;
- richesse des relations humaines tissées ;
- découverte d'un milieu très éloigné de certaines idées reçues ;
- satisfaction de s'être dépassé et d'avoir surmonté les difficultés éprouvées lors des situations de stress et de responsabilités rencontrées dans un environnement militaire ou sur le terrain ;
- amélioration du sens du management et des relations humaines.

Ce qu'ils en retiennent à la fin du stage :

- « *Ce stage est à mes yeux une vraie réussite.* »
- « *Très bonne expérience. Souvenirs inoubliables. De belles amitiés. Merci !* »
- « *Merci pour cette belle expérience !* »
- « *Très bonne expérience. Je ne regrette pas mon choix, j'y ai découvert un milieu où les relations humaines sont très riches et rencontré des personnes passionnées par leur métier. Une réelle expérience de vie inoubliable. Merci.* »

## Conditions de candidature

- être **titulaire d'un master 1** et ne pas avoir validé sa 5<sup>ème</sup> année avant le début de la formation ;
- être étudiant dans l'une des écoles sélectionnées par l'armée de Terre (cf. point sur les écoles) ;
- être de **nationalité française** ;
- être âgé de **17 ans au moins et de 26 ans au plus** à la date du dépôt de la candidature ;
- être en règle avec le code du Service National (**JDC**) ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises et constatées par un médecin militaire (au cours de l'évaluation en Groupement de Recrutement et de Sélection) ;

## Contenu de la formation

La formation dispensée respecte le principe de progressivité mais **implique une grande disponibilité** des étudiants en raison des activités qui peuvent être programmées de nuits et certains week-ends (formation sous forme de « **régime d'internat** »). Elle s'articule autour de 3 axes :

- **développer l'aptitude au commandement** sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant. Cet axe s'appuie sur différentes formations : en éthique et déontologie, technique d'expression orale, exercice de commandement...

- **développer l'aptitude à la gestion du stress** et à la **prise de décision rapide en situation éprouvante** sur le terrain ; apprendre à commander une section pour des missions simples. Cet axe s'appuie sur des exercices pratiques : maniement d'armes, formation tactique, initiation au combat rapproché, mises en situation...
- **l'éducation physique et sportive** visant à développer l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et l'aguerrissement à la rusticité des stagiaires. Cet axe comprend : de la course à pied, des parcours d'obstacle, de l'équitation, des marches de nuit...

## Le processus de recrutement

Le tableau, ci-après, synthétise les 5 étapes et les échéances du processus de sélection :

Échéances	Actions
De fin-juin au <b>29/09/2017</b> (passé cette date les candidatures ne seront plus recevables)	<b>Dépôt des candidatures</b> Les étudiants intéressés, qui remplissent les conditions, doivent envoyer par mail* : - fiche de candidature ; - CV ; - lettre de motivation ; - <b>copie du diplôme</b> le plus élevé (ou <b>attestation précisant les crédits ECTS</b> détenus) ; - certificat de scolarité 2017/2018.
Début octobre	<b>Présélection</b> La sous-direction recrutement communique <b>par mail</b> à chaque étudiant la décision prise en commission de présélection (retenu, non retenu). Seuls, les candidats retenus seront convoqués pour les tests de sélection.
9/10/2017 Au 01/12/2017	<b>Évaluation**</b> Les candidats retenus en présélection doivent <b>dès réception du courriel</b> : - <b>prendre immédiatement rendez-vous</b> avec le CIRFA attribué par la sous-direction recrutement pour <u>compléter le dossier</u> et <u>planifier le passage en évaluation</u> ; - <b>passer les épreuves d'évaluation</b> sur un jour (visite médicale et épreuves sportives). Cette phase obligatoire comprend éventuellement <u>une nuit sur place</u> .
début décembre	<b>Sélection.</b> La sous-direction recrutement communique par mail à chaque étudiant la décision prise en commission de sélection.
Février 2018	<b>Incorporation</b> Les candidats signent leur contrat et intègrent les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

\* L'adresse mail est la suivante : [drhat-sdr-rec-off.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drhat-sdr-rec-off.chef.fct@intradef.gouv.fr)

\*\* Les étudiants qui ont un stage à l'étranger au second semestre 2017 peuvent demander une dérogation à la sous-direction recrutement (adresse mail ci-dessus), pour passer les épreuves d'évaluation par anticipation en juillet ou en août.

Il n'est pas possible d'obtenir une dérogation pour passer ces épreuves après le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

## Cadre administratif

Les étudiants sélectionnés signeront un contrat de volontaire dans les armées au CIRFA. Cette démarche permet de garantir un statut juridique clair et la meilleure protection qui soit en assimilant les stagiaires à des militaires. À ce titre, ils percevront une rémunération d'environ 800€ net par mois en tant qu'aspirant.

A cela s'ajoutent des avantages en nature : vous serez hébergé en caserne, nourri midi et soir et vous disposerez d'une réduction de 75% à la SNCF.

S'appuyant sur le processus de Bologne, une convention est signée entre l'école et l'armée de Terre. À ce titre, il convient de se rapprocher de son responsable pédagogique pour s'assurer que la réalisation du PGE ouvre droit à l'attribution des crédits ECTS (European Credit Transfert System) au titre de leur scolarité.

### Liste des écoles autorisées à présenter des étudiants au Partenariat Grandes Écoles 2018

La sélection des écoles partenaires est faite par la sous-direction recrutement actualisée une fois par an.

#### 1 – Écoles de commerce

AMOS Business School	École de management du sport Paris
Audencia Nantes	Audencia Nantes
EDC Paris	EDC Paris Business School
EDHEC*	École des hautes études commerciales de Lille
EM Lyon	École de management de Lyon
EM Normandie	École de Management de Normandie Le Havre
EMLV	École de Management Léonard de Vinci Courbevoie
ESC Grenoble*	École supérieure de commerce de Grenoble
ESC Montpellier	École supérieure de commerce de Montpellier
ESC Rennes	École supérieure de commerce de Rennes
ESCP Europe	École supérieure de commerce de Paris
ESSCA	École supérieure des sciences commerciales d'Angers
ESSEC	École supérieure des sciences économiques et commerciales de Paris
HEC*	Hautes études commerciales de Paris
IESEG	École de commerce post bac Paris la Défense
INSEEC Paris Bordeaux	Institut des hautes études économiques et commerciales
KEDGE	Ex Bordeaux école de management et EUROMED Management de Marseille
Néoma	Ex Rouen Business School et Reims Management School
SKEMA	SKEMA Business School Lille, Sophia Antipolis, Paris
Sup de Co La Rochelle	Groupe Sup de Co La Rochelle
Télécom EM	Telecom École de management Évry
Toulouse Business School	École supérieure de commerce de Toulouse

#### 2 – Écoles d'ingénieurs

Agro ParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement Paris
AGROCAMPUS OUEST	
Arts et métiers Paristech*	
Centrale Lyon*	École centrale Lyon
EC Lille	École centrale de Lille
EC Paris	École centrale Paris
École des mines	École des mines ParisTech
École des ponts	École des Ponts Paris Tech
ENSEEIH	Ecole Nationale Supérieure Electronique Electrotechnique Informatique Hydraulique Télécommunications
ENSTA*	École Nationale Supérieure de Techniques Avancées
ESILV	École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci
ESPCI ParisTech	École supérieure de physique et de chimie industrielles Paris
ISAE Toulouse	Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace Toulouse
Mines Douai	École nationale supérieure des mines de Douai
Polytechnique	École polytechnique de Palaiseau
Supélec	École supérieure d'électricité Gif-sur-Yvette
Télécom Bretagne**	École Télécom Bretagne Brest
Télécom ParisTech	École Télécom ParisTech
Télécom SudParis*	

### 3 – Instituts d'Études Politiques

IEP Aix en Provence\*

IEP Bordeaux

IEP Grenoble

IEP Lille

IEP Lyon

IEP Paris

IEP Rennes\*

IEP Toulouse

### 4 – École normale supérieure

ENS Lyon

École normale supérieure de Lyon

### 5 – Université

Paris Dauphine

Université Paris-Dauphine

*\* Écoles qui doivent signer ou renouveler la signature d'une convention cadre avec l'armée de terre pour permettre à leurs étudiants de participer au PGE.*